

## Dossier retraites : le choc des enjeux

Denis Langlet 14 juillet 2013

**Mai 2013, la banque JP Morgan<sup>i</sup> se prononce** pour des « réformes politiques » en Europe car « les systèmes politiques<sup>ii</sup> (en Europe) affichent de manière typique les caractéristiques suivantes : des dirigeants faibles ; des Etats centraux faibles par rapport aux régions ; une protection constitutionnelle des droits des travailleurs ; des systèmes recherchant le consensus et qui encouragent le clientélisme politique ; et le droit de protester si des modifications peu appréciées sont apportées au statu quo politique ». Les droits des travailleurs, le droit de protester tels sont les « problèmes politiques profondément enracinés dans la périphérie qui, à notre avis, doivent être changés si l'Union monétaire européenne (UME) est censée fonctionner à long terme » peut-on lire dans ce rapport du département Europe Economic Research de la première banque d'affaires à l'échelle mondiale, la JP Morgan. « Dans ce rapport, nous examinons les parcours (de chaque pays de la zone euro Ndr) en termes de désendettement des Etats, les ajustements de compétitivité, le désendettement des ménages, le désendettement des banques, la réforme structurelle et les réformes politiques au niveau national ». Selon cette banque, « nous prévoyons un retour à la croissance de la région. Mais sans une banque centrale beaucoup plus agressive, la croissance restera terne et la région restera sensible aux chocs. Une croissance de l'ordre de 1 % à 1,5 % est probablement le mieux que la région peut espérer. Le niveau d'ajustement dans chaque pays est en moyenne à mi-chemin. La région ne pourrait tolérer trois prochaines années comme les trois dernières ...

**Le 29 mai, la commission européenne présente la liste des réformes structurelles à réaliser en France.** Cette recommandation « liste six domaines d'action prioritaire : réduction du déficit public, à travers en particulier **une nouvelle réforme des retraites, marché du travail, coût du travail, libéralisation des services, environnement des entreprises et simplification de la fiscalité** ». Selon M Rehn, commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, il faut accélérer le rythme et l'ampleur des réformes avec un double objectif, dont celui de corriger le grave « problème de compétitivité de l'économie française ». La commission recommande ainsi la réduction du coût du travail par la baisse des cotisations sociales des employeurs, met en cause le niveau du SMIC jugé trop élevé, prône « le renforcement de la compétitivité des services » en particulier les professions réglementées (avocats, notaires, médecins...) et insiste pour réaliser en urgence une réforme de l'assurance chômage afin « de rendre plus attractif le retour au travail ». Tout en déclarant « la Commission Européenne n'a pas à dicter ce que nous devons faire », le Président de la république précise « nous, nous avons à respecter les engagements européens par rapport à la réduction des déficits. En ce qui concerne les réformes structurelles, c'est à nous et à nous seuls de dire quel sera le bon chemin pour atteindre l'objectif », c'est-à-dire s'incline une fois de plus devant la troïka, (Union européenne, Banque Centrale européenne et F.M.I.).

**Les 20 et 21 juin 2013, une « Grande Conférence Sociale pour l'Emploi » est** ouverte par F. Hollande, et conclue par le premier ministre. Le dossier des retraites constitue le thème d'une des six tables rondes. L'enjeu est immense. Il s'agit de tenter de renouveler, sous la bannière de la compétitivité, l'opération initiée par la première conférence sociale de juillet 2012, qui avait initié l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 dont l'article 10 est caractéristique de la perte des droits conséquents à ce type d'accord : « tout salarié qui refusera sa mutation pourra être licencié ». Cet accord de remise en cause du code du travail, permet les accords de compétitivité par entreprise dont le plus connu est celui de Renault. A la demande du gouvernement, cette attaque sans précédent contre le code du travail a été validée à l'Assemblée Nationale par la transposition dans la loi de cet accord Medef/Cfdt.

**Le 4 juillet 2013, le président de la Banque Centrale Européenne (BCE), Mario Draghi, annonce** « *Le Conseil des gouverneurs s'attend à ce que les taux directeurs de la BCE- dont le taux de dépôt- restent à leur niveau actuels ou plus bas pour une durée prolongée* ». Le journal *Les Echos* des 5 et 6 juillet titre « *Les banques centrales volent au secours des marchés* » et note qu'à la suite de cette annonce « *Les Bourses européennes ont rebondi* ». En effet tous les indices boursiers, celui de Londres, ceux de Paris, Frankfort et même ceux de Madrid et Lisbonne avaient progressé dès la séance boursière suivante. *Le Monde Eco & Entreprise* du 6 juillet, sous le titre « *Nouvelle révolution à la BCE : M. Draghi promets des taux durablement bas* » commente par cette comparaison : « *A la manière de la Réserve fédérale américaine, la banque centrale européenne inscrit son action dans la durée. Une première pour la BCE, qui refusait jusqu'ici de s'engager à l'avance. Son président Mario Draghi, poursuit ainsi la mue de l'institution* ». La BCE cherche à garantir aux banques d'affaires internationales une marge commerciale dans la durée sans que les taux des prêts consentis ne dissuadent, par leurs montants trop élevés, les emprunteurs potentiels. En effet, le taux actuel de refinancement que la BCE tente de garantir est de 0,5 %. C'est ce taux que la BCE applique aux banques d'affaires. La faiblesse de ce taux garanti pour celles-ci une marge importante. Ainsi les banques d'affaires ont relevé le taux d'emprunt consenti à l'Etat portugais à près de 8 % (pour les emprunts à 10 ans), motif : Contrer la puissante mobilisation du peuple portugais contre l'austérité par le chantage à la dette. Un taux de 8 % fait exploser le niveau des intérêts de la dette de l'Etat et donc alourdit cette dette d'autant. Cette décision de la BCE de maintenir à un faible niveau ce taux, adoptée à l'unanimité des gouverneurs des banques centrales de chaque pays, réunis en conseil des gouverneurs, fait de celle-ci la pointe avancée de l'offensive du capital financier (investisseurs, marchés financiers...) pour assurer leurs immenses bénéfices arrachés par la spéculation sur les places boursières et l'austérité imposée aux peuples du monde.

**Le 14 juin, A Fayolle, directeur général de l'Agence France Trésor** (dont le rôle est la gestion de la dette) déclare au journal *les Echos* « *Pour les investisseurs qui nous suivent, la réforme des retraites est une réforme très importante qu'ils suivent de près ; ils ont bien noté l'intention des autorités françaises de mener à bien ce dossier d'ici la fin de l'année.* » Pour les banques et les assurances privées, la remise en question de nos régimes de retraite par répartition permettrait l'ouverture d'un marché de plus de 37 millions d'hommes et de femmes<sup>iii</sup> et l'économie de plus de 100 milliards d'euros de cotisations. Mais dans quel état sont ces autorités chargées par Bruxelles d'en finir avec le « modèle social » français issu de 1945 ? Le gouvernement vient d'expulser un de ses ministres pour cause de refus de l'austérité et des réductions budgétaires. Lors du vote de transposition dans la loi de l'accord Medef-Cfdt de dérèglementation et de flexibilité, 41 députés de la majorité présidentielle ont refusé de joindre leur voix à cette entreprise de remise en cause du code du travail. Combien demain sur la question des retraites ? Comment vont réagir les travailleurs en France face aux nouvelles mesures contre leur système de retraite ? Ces tensions et fêlures ne peuvent que s'amplifier tant le pillage par le capital des richesses produites est manifeste, tant celui-ci a obtenu que repose sur les seuls producteurs et en particulier les salariés, le poids des risques économiques du système ? **Après le Portugal, la France sera-t-elle le prochain pays rattrapé par la « fatigue de l'austérité » ?**

---

<sup>i</sup> En 2010, le groupe Morgan a réalisé 12 milliards d'euros de résultat net pour 100 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Détentrice de plus de 2 000 milliards de dollars d'actifs, ces résultats font de ce groupe, présent dans 60 pays, le numéro un mondial des banques d'affaires.

<sup>ii</sup> *Les systèmes politiques de la périphérie ont été établis après une dictature et ont été définis par cette expérience-là. Les constitutions ont tendance à montrer une forte influence socialiste, reflétant la force politique que les partis de gauche ont acquise après la défaite du fascisme.*

<sup>iii</sup> Nombre total des hommes et des femmes entre 20 et 59 ans inclus en 2013 (source : Insee)